

COLLEGE DE LACANAU

ANNEE SCOLAIRE 2020 – 2021

REUNION DE RENTREE

INFORMATIONS SUR LE LANCEMENT DE L'ANNEE SCOLAIRE



PRESENTATION DU COLLEGE

- ▶ Environ 570 élèves répartis dans
 - 5 classes de 6^{ème},
 - 5 classes de 5^{ème},
 - 5 classes de 4^{ème},
 - 5 classes de 3^{ème}.
- ▶ Plus de 60 personnels dont 35 professeurs, les personnels administratifs, sociaux et de santé, les personnels non enseignants, de vie scolaire, les agents des collectivités territoriales.

DEROULEMENT DE LA RENTREE

- ▶ Journée de rentrée entièrement consacrée aux élèves de 6^{ème}. Fin de la journée : 16h.
- ▶ **Pas de cours le mercredi 02 septembre** (entrée des autres niveaux).
- ▶ Reprise selon les emplois du temps le jeudi 03 septembre.
- ▶ **Emplois du temps provisoires jusqu'au vendredi 11 septembre 2020.**

LES EVALUATIONS NATIONALES

- ▶ En **français** et **mathématiques**, d'une durée totale de **2 heures**, entre le 15 septembre et le 02 octobre.
- ▶ **Sans incidence** sur les notes ni sur l'orientation.
- ▶ **Support diagnostique** pour les équipes afin de **cibler les difficultés** des élèves et de définir les compétences à travailler.

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

- ▶ Démarrage début **octobre**.
- ▶ Principe d'une **aide aux devoirs**,
- ▶ A destination **d'élèves volontaires** avec accord des parents,
- ▶ **Encadrement par des personnels volontaires** (professeurs, AED),
- ▶ **Obligation d'assiduité**,
- ▶ **Informations sur l'organisation et recueil des inscriptions** durant **fin septembre / début octobre**.

- ▶ **NB : ce dispositif ne se substitue pas au travail personnel** de l'élève qui doit être en moyenne d'une heure par jours, et ne peut à lui seul permettre la réalisation de l'ensemble des devoirs.

LES ASSOCIATIONS

- ▶ Association sportive :
 - Informations communiquées par les professeurs d'EPS.
- ▶ Le Foyer Socio-Educatif
 - Participation aux financement des sorties et voyages.

LE FONCTIONNEMENT D'UN COLLEGE



LES REGIMES

- ▶ Choix entre **externe** et **demi-pensionnaire 4 jours**.
- ▶ Possibilité de **changement** de régime **à l'issue de chaque trimestre** sur demande préalable écrite à l'attention du **service de gestion**.

- ▶ Choix entre **régime A** (strict : 8h20-17h – Carnet de liaison de couleur rouge), **régime B** (selon EDT réel – Carnet de liaison de couleur verte).
- ▶ Le **régime B** sous-entend **une arrivée et un départ du collège et de ses abords aux horaires de l'emploi du temps. (Pas d'attroupement ni de présence aux abords de l'établissement)**.
A renseigner sur le carnet de liaison.

GESTION DES ABSENCES ET RETARDS

► En cas d'absence :

- **Appeler** l'établissement le matin même pour la signaler, ou avant si absence prévisible.
- Pour le jour du retour de l'élève au collège, **compléter au préalable le billet d'absence** dans le carnet de liaison,
- L'élève doit **remettre ce billet au service vie scolaire, lors de son retour, dès son arrivée**, avant d'aller en cours

► En cas de retard :

- Les **parents en sont informés**.
- Le soir du retard, **compléter le billet retard** dans le carnet de liaison.
- L'élève doit **remettre ce billet au service vie scolaire dès son arrivée le lendemain** avant d'aller en cours.

LES ENTREES ET LES SORTIES

- ▶ Les entrées et sorties **ne se font qu'aux heures d'ouverture du portail** qui correspondent aux heures de début/fin de cours.
- ▶ Pour un élève externe, sortie à l'issue de la dernière heure de cours de la matinée.
- ▶ Pas de sortie entre les heures de cours au sein d'une même demi-journée (étude).
- ▶ Pour un élève demi-pensionnaire, la **prise du repas est obligatoire même s'il n'a pas cours l'après-midi**. Dans ce cas, il pourra quitter l'établissement à **13h00 si fin des cours à 11h30** ou **13h45 si fin des cours à 12h30** (sauf régime A où la signature d'une décharge sur place au moment de la sortie est obligatoire).

LE REGLEMENT INTERIEUR

- ▶ Il définit le **fonctionnement de l'établissement, les droits et devoirs de chacun**, en lien avec les textes juridiques réglementaires. Une **inscription vaut adhésion au Règlement Intérieur**. (A lire avec vos enfants).
- ▶ Trois points importants :
 - Une **tenue vestimentaire adaptée**,
 - **Interdiction du téléphone portable**,
 - Le **respect d'autrui** (adultes ET camarades), **des locaux, du matériel**.
- ▶ **Evolutions rentrée 2020 :**
 - **Présence d'un tableau centralisant les observations dans le carnet de liaison (à consulter régulièrement)**.
 - **Retenues : de 17h à 18h les mardis et jeudis**.

LES DIFFERENTS SERVICES

- ▶ **Pédagogie** : Professeur principal ou professeur de la discipline,
- ▶ **Absence, retard, relationnel** entre élèves : service vie scolaire et CPE,
- ▶ **Demi-pension, bourses de collège, fond social, dégradation ou perte** de matériel : service de gestion,
- ▶ **Sujet médical** : infirmière scolaire,
- ▶ **Orientation** : Psychologue de l'Education Nationale (Ex-conseillère d'orientation psychologue)

REUSSIR SON PARCOURS AU COLLEGE



LE MATERIEL INDISPENSABLE

- ▶ Les **affaires de cours de la journée** selon l'emploi du temps :
 - Préparer et vérifier le cartable **la veille au soir** et non le matin même,
 - Utilisation des **casiers** pour les élèves demi-pensionnaires de 6^{ème} et 5^{ème}.
- ▶ Le **carnet de liaison** :
 - A présenter au portail en entrant au collège,
 - A présenter à l'AED au moment de la sortie de l'établissement (vérification du régime). Une sortie peut donc demander un peu de temps...
 - **A consulter très régulièrement par les parents.**
- ▶ **L'agenda ou cahier de texte** pour noter les devoirs.

UN TRAVAIL PERSONNEL INDISPENSABLE

- ▶ **Chaque soir :**
 - L'élève doit **apprendre les leçons du jour** (une simple lecture ne suffit pas),
 - **Réaliser les exercices demandés,**
 - **Peut s'entraîner à refaire des exercices** passés pour s'assurer de sa compréhension et de sa capacité à refaire.
- ▶ En 6^{ème}, le **travail personnel est en moyenne d'une heure par soir** (1h30 à 2h en 3^{ème}).
- ▶ **Les professeurs ne font pas marquer dans l'agenda d'apprendre la leçon.** Ceci doit être désormais un automatisme.
- ▶ **Un élève n'a jamais rien à faire....**

LE SUIVI DES ELEVES PAR LES PARENTS

- ▶ Au quotidien, **vérifier** si le travail personnel est réalisé (exercices, apprentissage des leçons),
- ▶ Le **carnet de liaison** : **à consulter** très régulièrement,
- ▶ Les **réunions parents professeurs** pour faire un point,
- ▶ En dehors des réunions, **possibilité de solliciter un RDV** avec un enseignant par l'intermédiaire du carnet de liaison,
- ▶ Le **site de l'établissement** : college-lacanau.fr
- ▶ Le **logiciel Pronote et la visualisation des cahiers de texte** pour un suivi de la scolarité.

Mais Pronote ne se substitue pas à l'agenda des élèves !

- ▶ **ATTENTION A BIEN CONSERVER LES IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE DE CONNEXION A VOTRE ESPACE PERSONNEL**

► Quelques conseils pour une bonne scolarité :

- Le **temps des devoirs** doit devenir une **habitude** et permettre de développer **l'autonomie** de son enfant.
- **Etre présent ne signifie pas aider** directement pendant le temps des devoirs.
- **Vérifier à la fin des devoirs** permet de voir si l'enfant a **compris, appris** (leçons, vocabulaire, définitions) et **réalisé** ses exercices.
- **Aider à une bonne organisation du temps (exemple : emploi du temps sur le frigo):**
 - Prévoir un **temps pour les devoirs** tous les jours de la semaine,
 - Prévoir les **temps de pause ou d'activités** externes.
 - **Préparer le sac à l'avance**, la veille au soir et vérifier le contenu avec son enfant (livres utiles, cahiers, carnet de liaison, trousse, feuille, agenda, occupation du temps d'étude éventuellement, carte de demi-pension).

► Quelques règles de vie simples :

- Un **sommeil suffisant** (9h – 10h de sommeil sont nécessaires),
- **Suppression des écrans** au moins 30 minutes avant le coucher,
- La **prise d'un bon petit-déjeuner** pour éviter le « coup de pompe » de 11h,
- Une **activité et un moment à soi** pour évacuer et se détendre.

EN 6^{ème}

- ▶ Des **évaluations exclusivement par compétence**, comme à l'école primaire.
Pas de notes.
- ▶ Des **bilans réguliers** pour faire un point sur la scolarité de votre enfant et connaître le degré d'acquisition des compétences du socle commun :
 - **Jeudi 17 décembre 2020 à partir de 17h,**
 - **Jeudi 25 mars 2020 à partir de 17h.**

APRES LA 6^{ème}

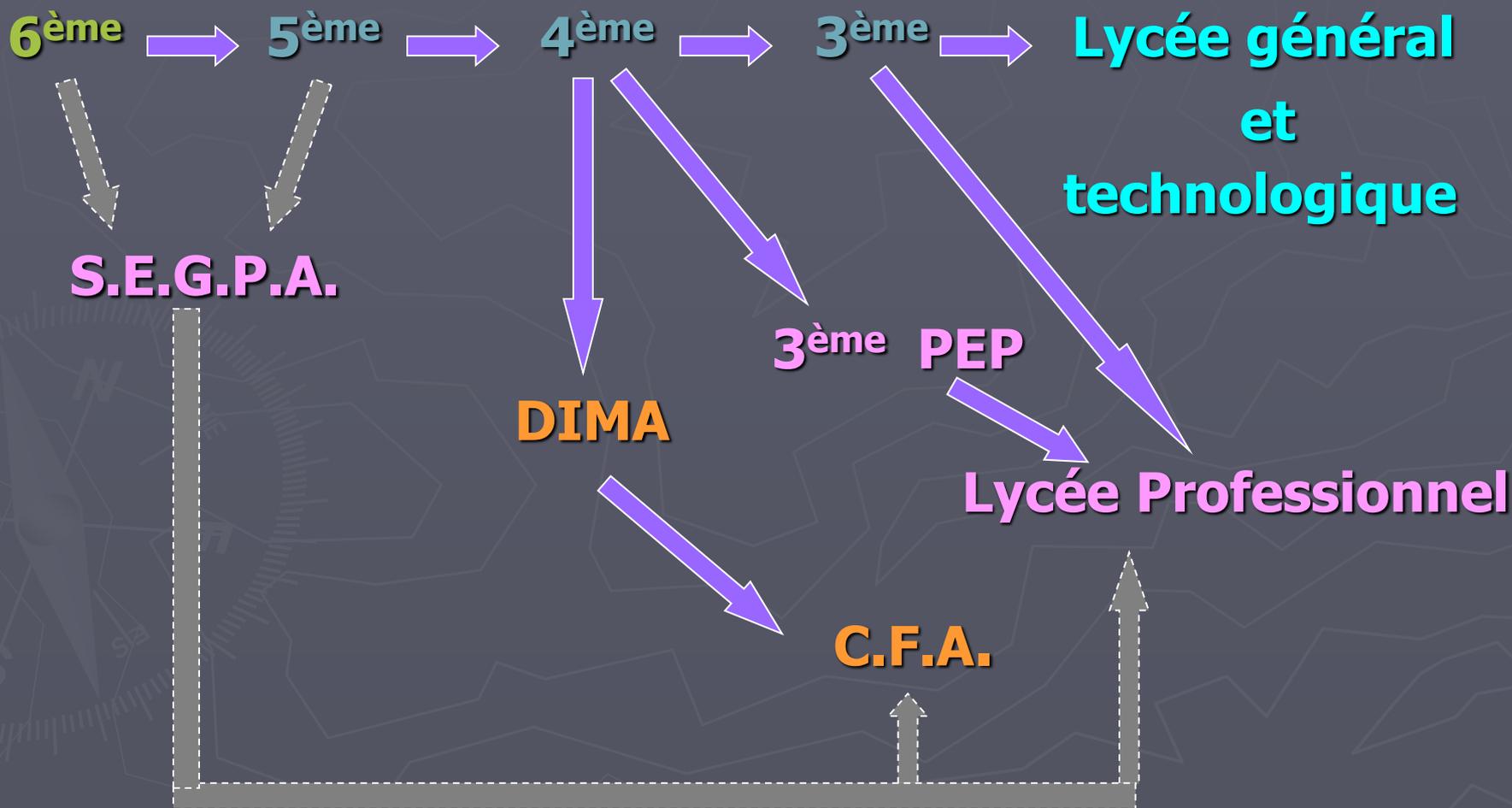
- ▶ En 5^{ème} : Choix d'une langue vivante 2 obligatoire entre **espagnol et allemand**.
- ▶ En 5^{ème} : Possibilité de demander un **enseignement optionnel** (sauf si inscrit en section sportive) :
 - **L'enseignement des Langues et Cultures Anciennes (LCA)**,
- ▶ En 4^{ème} : possibilité de demander l'enseignement optionnel **des Langues et Cultures Etrangères** en Anglais ou Espagnol (2 heures hebdomadaires) (sauf si inscrit en section sportive ou LCA),

- ▶ **Attention : Les enseignements optionnels ne sont pas cumulables.**
Tout enseignement optionnel débuté en 5^{ème} ou 4^{ème} est obligatoirement suivi jusqu'en 3^{ème}.

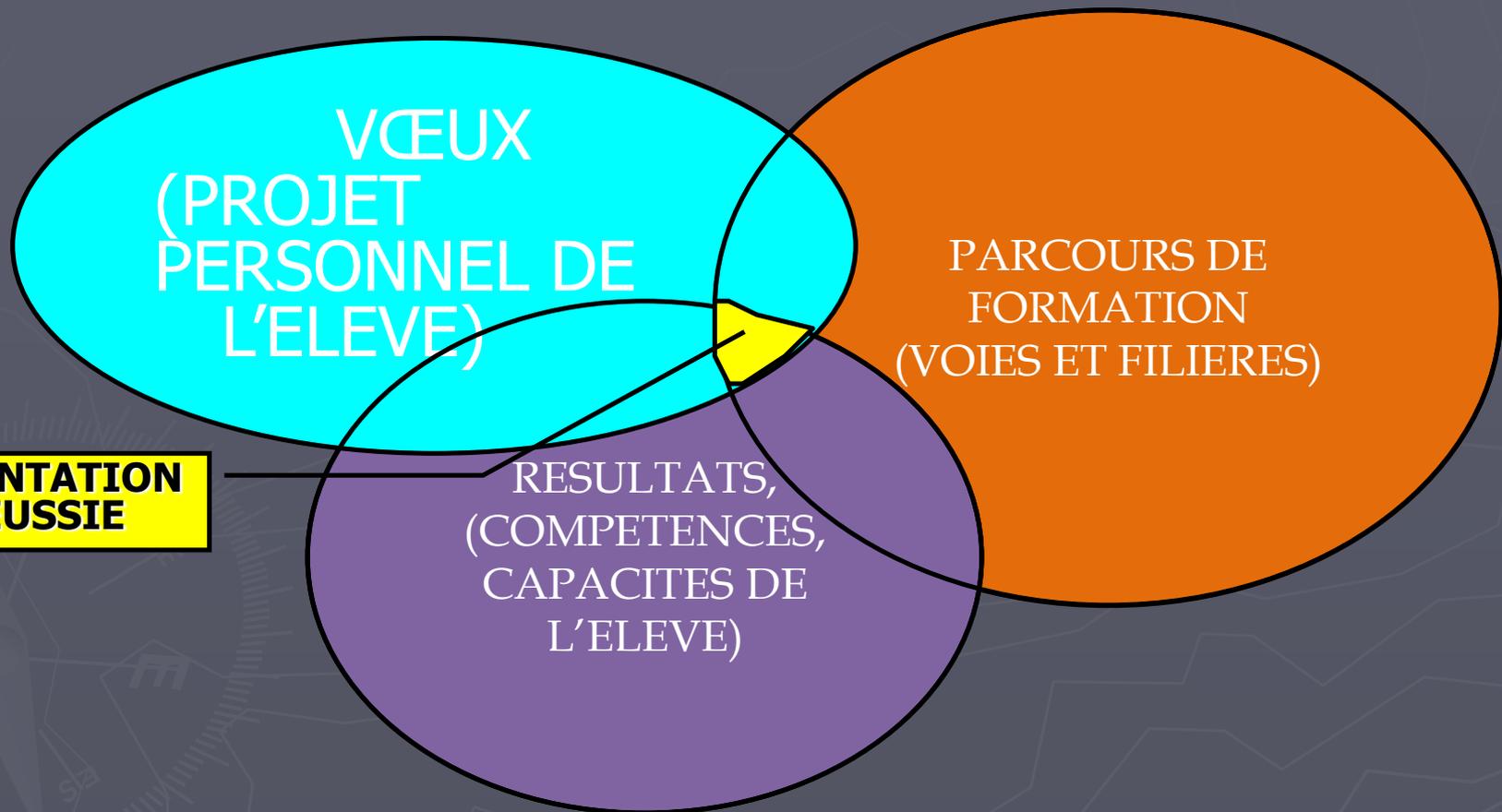
LES ORIENTATIONS

Cycle 3

Cycle 4



L'ORIENTATION = PROJET REALISABLE



L'orientation se construit tout le long du parcours au collège, en équipe avec les personnels, l'élève et les parents.

LA SECURITE AU COLLEGE

- ▶ **Aucune personne n'est autorisée à entrer dans l'enceinte de l'établissement sans accueil physique et autorisation.**

NB : l'attente par les parents lors des sorties se fait sur le parking et pas sur le parvis.

- ▶ **Toute entrée est soumise à signature d'un cahier « visiteur » et à une inspection visuelle du contenu des éventuels sacs.**
- ▶ **Renforcement des mesures de surveillance lors des entrées et sorties d'élèves** et signalement systématique de tout objet ou tout comportement suspect.

► **Réalisation de 5 exercices dans l'année :**

- **3 exercices d'évacuation en cas d'incendie** (1 par trimestre),
- **2 exercices en lien avec le Plan Particulier de Mise en Sureté en cas de risque majeur** (PPMS) aboutissant à une évacuation ou à un confinement selon les situations :
 - 1 avant les vacances de **Toussaint**, 1 au retour des **vacances de printemps**.
 - Motifs d'un PPMS : risques climatiques, risques chimiques et industriels, intrusions.
 - Des procédures strictes et adaptées pour chaque situation avec une formation préalable de l'ensemble des personnels.

► Pour les PPMS : **information/formation préalable avec les élèves ; information préalable des familles.** (Ceci pour le 1^{er} exercice)

► **Nécessité d'un strict respect des informations et procédures communiqués** dans les documents informatifs.

► Un **partenariat avec les collectivités territoriales** et un référent sécurité.

COVID ET PROTOCOLE SANITAIRE

► Pour tous les usagers :

- **Port du masque obligatoire dans l'ensemble des espaces extérieurs et intérieurs** sauf moment du repas.

NB : Veiller à fournir au minimum deux masques (un pour le matin, un pour l'après-midi ainsi que deux poches pour stocker les masques (une pour le propre, une pour celui à laver si masque réutilisable)

- **Port du masque obligatoire aux abords du collège par arrêté préfectoral**
- Lavage / désinfection des mains à l'arrivée au collège, avant la prise du repas, à l'issue du repas, avant de quitter l'établissement.

► Au niveau de l'établissement :

- Afin de limiter les croisements de personnes, la **circulation se fait à sens unique** dans les bâtiments de cours,
- Une **affectation en salle** pour limiter le brassage,,
- Un passage au **réfectoire par classe** et une **affectation par zone**,
- **Désinfection de l'ensemble des surfaces** à minima **une fois par jour** (sols, tables, chaises),
- **Désinfection des zones et matériels sensibles** à minima **deux fois par jour** (sanitaires, poignées de portes, rampes d'escaliers).
- Prêt de matériel, ping-pong, bancs sont autorisés, mais leur usage doit être limité.

► Rôle des parents :

- **Prise de température le matin avant de venir au collège.** Si température supérieure à 38°, ne pas mettre l'enfant au collège, consulter le médecin et tenir l'établissement informé.
- **Contribuer à l'apprentissage des gestes barrières et des bonnes pratiques,** pour le respect du protocole sanitaire. Il en va de la santé de tous.

► **ATTENTION** : Le non-respect du protocole entrainera :

- Pour les usagers extérieurs, un refus d'entrer,
- Pour les élèves, une remise de l'élève aux parents avec refus d'accès tant que les règles sanitaires ne seront pas respectées.

BONNE RENTREE !!!

